

MAILISO EN FARANDOLE

RÈGLEMENT CONCOURS PHOTO « Fête de la biodiversité en Pays de Conches »

Dans le cadre du projet « Mailiso en farandole » porté par le centre social Espace Mailiso et les communes d'Aulnay Sur Iton, Glisolles et Gaudreville La Rivière, un concours photo est organisé, ouvert à tous les passionnés de la photographie faisant partie du territoire de la Communauté de Communes de Conches. Les photos sélectionnées seront installées dans l'exposition permanente qui fera partie d'un parcours pédagogique et sensoriel de la biodiversité.

THÈME DU CONCOURS

Le concours aura pour thème : « Flore et faune en Pays de Conches ».

Sortez vos appareils et partez explorer la biodiversité qui nous entoure tout en mettant en valeur les espèces endémiques présentes : petits insectes, faune sauvage, végétaux et autres habitants de la forêt, des prairies, du jardin, des mares, des rivières et tout autre milieu naturel appartenant au territoire de la Communauté de Communes de Conches. L'objectif des prises de vues est de mettre en valeur les espèces dans leur environnement naturel.

CONDITION DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne physique majeure. La participation au concours est gratuite et inclut l'acceptation du présent règlement et l'intégralité de ses recommandations, sans possibilité de réclamation ni contestation des résultats.

DURÉE ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours commence le mercredi 10 janvier 2024 à minuit et est ouvert jusqu'au mercredi 10 avril 2024 à minuit.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le concours se déroule prioritairement via l'adresse mail suivante : contact@espacemailiso.net avec comme objet de courriel « Participation au Concours Photo ».

Lors de l'envoi par mail des photos (en format JPEG), vous devez indiquer votre nom (ou pseudo si vous voulez garder l'anonymat), votre commune de résidence, un numéro de téléphone de contact ainsi que la localisation la plus précise possible de la prise de vue (dans l'idéal les coordonnées géographiques). Si vous transmettez via WeTransfer, merci de n'envoyer que votre lien WeTransfer en respectant les précédentes recommandations.

Chaque participant peut présenter au maximum cinq photographies en couleur et de la meilleure qualité possible.

Chaque photo devra respecter le format et les caractéristiques suivantes : minimum de 5Mo (ou 300 dpi) et maximum de 10Mo avec un profil colorimétrique Srgb.

La photo ne doit ni être retouchée, ni faire l'objet d'un montage par le biais d'un logiciel de

photos.

Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication en lien avec le présent projet.

JURY DU CONCOURS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury sera constitué pour sélectionner 14 photographies lauréates. Il sera composé d'Eva SAPOWITCH photographe professionnel – graphiste - artiste photographe, de deux membres de l'organisation : Nadia TORRES artiste plasticienne, Armel BIDERRE directrice de l'espace Mailiso, un élu par communes concernées par le présent concours.

Le jury aura pour mission de sélectionner les photographies des candidats présentées de façon anonyme. Aucun signe distinctif (logo, signature) ne doit être apposé sur les photos. Les photographies seront jugées sur trois aspects :

- Pertinence du sujet
- Originalité
- Vision artistique.

Le jury se réserve le droit d'éliminer les photos qui ne pourraient être exploitées sur le plan technique.

Les organisateurs se réservent le droit d'invalider ou d'annuler une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours.

La décision du jury est sans appel et ne sera en aucun cas à justifier.

PRIX ET RÉCOMPENSES

14 lauréats seront désignés suivant les critères de sélection du jury et seront informés par téléphone ou par courriel à l'issue de la sélection du jury. En outre, les résultats seront publiés sur le site de Mailiso.

Le jury s'autorisera à ajouter éventuellement une mention « coup de cœur » à l'un des clichés lauréats si une des photographies ressort particulièrement du lot.

Les 14 clichés lauréats du Concours seront imprimés en grand format et sur support rigide pour être intégrés dans l'exposition permanente faisant partie d'un parcours pédagogique et sensoriel. Toutes les photos transmises aux organisateurs seront présentées à l'occasion de la journée festive, grand événement de clôture organisé le 1er juin 2024 à Aulnay sur Iton.

Les participants verront leur cliché éventuellement affiché dans les articles dédiés au concours sur les supports de communication.

CALENDRIER

Date limite d'envoi des photos : 10 Avril 2024

Sélection par le jury : semaine du 15 au 20 Avril 2024

Proclamation des résultats : 26 Avril 2024

Pour plus de renseignement, contactez les organisateurs par mail : contact@espacemailiso.net